



Lettre d'information n° 15

La Rochelle, le samedi 11 janvier 2020

Non, nous ne sommes pas en guerre...

Alain, un Rochelais papa d'un petit garçon de six ans, figure parmi les contacts des Vigies de La Coursive ; à ce titre, il reçoit cette Lettre d'Information hebdomadaire. Cette semaine, il a écrit à notre association en l'invitant **à signer un armistice avec les responsables de La Coursive**, avec son directeur et la présidente du conseil d'administration.

Alain y voit une excellente raison : l'urgence climatique et celle de s'investir, au plan local, dans des projets à dominante écologique, dans l'intérêt des jeunes générations. Selon lui, il faut saisir l'opportunité du Territoire Zéro Carbone, initiative lancée par l'Agglomération de La Rochelle, pour entreprendre, tous ensemble, des actions concrètes. Et La Coursive ne saurait demeurer en dehors de cet indispensable engagement collectif et individuel.

Aussi, Alain propose-t-il la création d'un « incubateur zéro carbone » au sein de la Scène nationale de La Rochelle. Un projet qu'il souhaite voir porter par tous les acteurs de La Coursive, notamment les spectateurs Vigies. D'où son souhait d'une « paix des braves »...

Alain a raison sur l'urgence climatique et les responsabilités des adultes d'aujourd'hui vis à vis des jeunes et futures générations. Mais, pour deux ou trois raisons que nous lui avons expliquées de vive voix, notre association n'adhérera pas à la démarche qu'il appelle de ses vœux.

1. **Les Vigies de La Coursive n'ont déclaré la guerre à personne.**

L'association a été créée à la suite d'un mouvement d'indignation et de colère provoqué par le licenciement « pour faute simple » de la directrice adjointe de la Scène nationale de La Rochelle le 15 juin 2019. L'objet des Vigies reste la « vigilance constante sur le fonctionnement interne de La Coursive ». A ce titre, l'association pose des questions à des personnes **responsables** de la structure, à des élus ; elle les interpelle. Des personnes **invitées à exercer pleinement les responsabilités** qui leur sont confiées en apportant les réponses attendues par des spectateurs/trices abonné(e)s, adhérent(e)s. **De simples spectateurs, pas de féroces guerriers !**

- Pas de guerre, donc pas d'armistice à signer...

2. A la création de l'association (23 septembre 2019), les douze membres fondateurs sont tombés d'accord sur un objet bien précis (la vigilance etc.). Ils ont été rejoints par d'autres spectateurs/trices au point de constituer un groupe solide et solidaire (cinquante adhérents). Moins de quatre mois après le lancement des Vigies, notre collectif ne se détournera pas de son objet initial. Il reste, en effet, beaucoup à oeuvrer, notamment pour résoudre la crise interne profonde affectant La Coursive depuis des mois. Le quotidien régional « Sud Ouest » l'a encore évoquée dans son édition du 21 décembre 2019. A lire ici : <https://www.sudouest.fr/2019/12/19/la-rochelle-une-mediation-en-cours-a-la-coursive-pour-tenter-de-renouer-le-dialogue-6976966-1391.php>

3. Que ce soit clair, les spectateurs/trices membres de l'association **n'ont ni objectif ciblé, ni cible exclusive**. Ils ne visent donc personne en particulier, appelant chacun(e) à ses responsabilités.

4. Cela étant posé, chaque adhérent(e) de notre associations est, bien entendu, libre de s'engager pour d'autres causes aussi nobles, aussi importantes - voire plus... - que celle qu'ils/elles ont choisie d'accompagner à travers lesVigies.

Pas de doute, l'urgence climatique en fait partie !

Les Vigies de La Coursive

Abonnements : notre position

Lors d'une réunion de travail organisée le mardi 7 janvier 2020, les membres de l'association Les Vigies de La Coursive ont abordé la problématique de la campagne d'abonnements de la Scène nationale de La Rochelle.

Au terme de leurs échanges, ils ont adopté une position, transmise jeudi 9 janvier 2020 aux responsables de La Coursive, directeur, présidente et vice-président du conseil d'administration.

Cette position est à lire sur le site internet des Vigies en cliquant sur le lien suivant : <http://lesvigiesdelacoursive.com/abonnements-la-p...s-de-la-coursive>

Adhérer aux Vigies de La Coursive...

La cotisation annuelle est de 10 euros par personne.

Le plus simple, pour les personnes maniant aisément internet, est de se rendre sur le site Hello Asso en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/les-vigies-de-la-coursive/adhesions/votre-adhesion-a-l-association-les-vigies-de-la-coursive>

Hello Asso vous demandera une participation modique pour son fonctionnement. Vous pouvez accepter cette participation, la moduler à la baisse ou à la hausse à votre convenance, ou la refuser.

Le plus classique : adresser un chèque de 10 euros à l'ordre « Les Vigies de La Coursive » à la trésorière de l'association Marie-Hélène Garrigues, 26 rue Claude Masse, 17000 La Rochelle.

Merci d'indiquer vos nom et prénom (adresse postale et téléphone facultatifs), votre adresse mail (pour recevoir les infos) et de préciser (si vous le souhaitez) depuis quand vous êtes spectateur abonné adhérent de La Coursive.

www.lesvigiesdelacoursive.com

lesvigiesdelacoursive@gmail.com